



Conseil général BousSENS

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL GENERAL DE BOUSSENS
DU JEUDI 28 JUIN 2012**

- Présidence : M. Patrick ROBERT, Président
- Présents : 29 membres
- Excusés : 16 membres, soit :
MM. Dominique Berset, Silvano Cardamoni, Pierre Cochand, Jacques Dufour,
Christian Eggenberger, Manuel Fucinos, André Hagen, Claude Hanggeli,
Jean-Claude Mounir, Claude Rapin,
Mmes Monique Frias, Maria-Conception Fucinos, Sandrine Gaudard,
Dominique Hagen, Marie-Noëlle Mounir, Laura Rossier
- Absents : 6 membres (non excusés) soit :
MM. André Baumann, Philippe Favre, Raymond Monbaron, Jean-Pierre
Tarayeff
Mmes Raymonde Monbaron, Chantal Seiffert

ORDRE DU JOUR

- 1.- Appel, adoption du procès-verbal, assermentation de nouveaux membres du Conseil général, communications du Bureau du Conseil et de la Municipalité
2. Préavis municipal N° 1/2012 relatif à l'adoption des comptes et du rapport de gestion 2011
3. Elections du président, du vice-président, des scrutateurs et des membres des commissions de gestion et des finances
4. Divers

1. APPEL, ADOPTION DU PROCES-VERBAL, ASSERMENTATION DE NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL GENERAL, COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL ET DE LA MUNICIPALITE

L'ordre du jour est approuvé.

La secrétaire procède à l'appel.

Le PV de la dernière séance du Conseil Général est adopté.

Le Président procède à l'assermentation de Monsieur Gilbert Terrisse, ce qui porte le nombre des membres du Conseil général à 51.

COMMUNICATION DU BUREAU

M. Patrick Robert nous informe avoir reçu une lettre de remerciements de la Fondation Jeunesse et Familles à qui nous avons versé les jetons de présence 2011 des conseillers généraux.

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE

Mme la Syndique excuse l'absence de Monsieur Pascal Chatelan et nous communique quelques informations générales, à savoir :

- Le changement de mains du Boussinois. Après plus de 13 ans de bons et loyaux services M. Michel Dubey et Mme Christiane Egger arrêtent l'exploitation du restaurant et transmettent le témoin à M. Michel Emmet, leur cuisiner depuis 4 ans et sa compagne Mme Camille Aguet. La nouvelle direction entrera en fonction le 13 août prochain et une inauguration est prévue le 24 août.

- Le Registre foncier actuellement situé à Echallens va être déplacé cet automne à Yverdon, ceci malgré les protestations auprès du Conseil d'Etat des villages. Les municipalités du district du Gros de Vaud ont donc décidé de monter aux barricades en refusant de voir les services de l'Etat désertier de plus en plus notre district. La suite de cette affaire nous sera communiquée.

- La fête nationale aura lieu comme à son habitude le 31 juillet.

Mme Anne-Marie Duport, municipale nous informe qu'une déviation sera mise en place sur la route Cheseaux – Sullens, à partir du lundi 9 juillet et pour une durée d'environ 2 semaines, cela suite à des travaux qui seront effectués sur ce tronçon.

Quant à M. Claude Champion, municipal, il nous fait part que M. Christophe Hänggeli a mis un terme à son travail de surveillant de la déchetterie, ceci depuis mi-juin après environ 4 années passées au service de la commune. C'est M. Raphaël Riva, habitant Pré-Bally, qui va assurer la relève.

En ce qui concerne la pose de containers enterrés (city molok), la mise à l'enquête publique va débiter aux alentours de mi-août.

Concernant les déchets, le droit fédéral prévoit une taxation de ces derniers depuis 1997. En juillet 2011, le Tribunal Fédéral a durement rappelé les lignes directrices de la taxation des déchets.

Nous avons donc l'obligation d'introduire, en plus de la taxe forfaitaire, une nouvelle taxe dite du « pollueur-payeur ». En Municipalité, il a donc été décidé de renoncer à la taxe au poids et de suivre les périmètres de gestion des déchets, entre autre Valorsa, qui concerne notre commune et d'introduire, comme 200 autres communes du canton, une taxe au sac.

Le préavis, ainsi que le nouveau règlement communal sur le tri des déchets sera soumis lors du prochain conseil.

2. PREAVIS MUNICIPAL N° 1/2012 RELATIF A L'ADOPTION DES COMPTES ET DU RAPPORT DE GESTION 2011

Monsieur Laurent Borgeaud, rapporteur de la commission de gestion nous donne lecture du rapport, avec avis favorable.

Monsieur Philippe Favre demande la raison de la différence entre le budget 2011 et les comptes 2010 en ce qui concerne les impôts.

Monsieur Dany Benvegnin répond qu'elle provient des acomptes facturés par rapport aux impôts payés.

Monsieur André Deppierraz demande pourquoi Boussens veut sortir de l'ASIGOS ?

Madame Sandra Berset nous donne les explications, à savoir que l'établissement de la Chamberonne, dont Boussens fait partie, désire se retirer de l'ASIGOS conformément à la loi sur l'enseignement obligatoire et ceci suite à la mise en œuvre de la loi du 7 juin 2011 (LEO).

Ceci concerne les classes secondaires qui se rendent actuellement à Prilly.

Il est nécessaire à l'organisation et au fonctionnement du cycle secondaire, que tous les élèves des communes faisant partie de la Chambronne, qui fréquentent les 9^{ème}, 10^{ème} et 11^{ème} années de scolarité obligatoire appartiennent au même établissement scolaire.

Monsieur André Deppierraz demande si l'autorisation de plaider a été utilisée comme par exemple pour ce qui concerne les gains immobiliers, etc.

La Municipalité répond qu'elle n'en a pas eu besoin.

Monsieur Deppierraz souligne que c'est une erreur de ne pas mentionner dans le rapport de gestion si la Municipalité a oui ou non utilisé cette autorisation. La Syndique en prend note.

Plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président passe au vote.

Tout d'abord sur les comptes, qui sont adoptés sans avis contraire, puis sur la gestion, qui elle aussi est adoptée sans avis contraire.

3. ELECTION DU PRESIDENT, DU VICE-PRESIDENT, DES SCRUTATEURS ET DES MEMBRES DES COMMISSIONS DE GESTION ET DES FINANCES.

Monsieur Patrick Robert remercie le bureau pour le travail fourni durant toute l'année 2011 et propose de voter à main levée les différentes élections à venir. Ce mode de faire est accepté par l'assemblée.

Le Président cède alors sa place à Madame Barbara Grivel, vice-présidente.

Monsieur Patrick Robert se représente au poste de Président, il est élu, sans avis contraire et sous les applaudissements des membres du Conseil.

Le Président procède à l'élection de la vice-présidente. Madame Barbara Grivel se représente, elle est aussi élue, sans avis contraire et sous les applaudissements des membres du Conseil.

Elections des scrutateurs : Madame Laura Rossier et Monsieur Guy Martin, scrutateurs-suppléants, acceptent de passer scrutateurs et sont élus, sans avis contraire.

Elections des scrutateurs-suppléants : Madame Claudine Longchamp et Monsieur Dominique Berset se proposent et sont élus, sans avis contraire.

Commission de gestion : M. Mirko Bonfadelli et M. Michel Bally se représentent alors que MM. Laurent Borgeaud et Eric Huber démissionnent. Se présente Monsieur Dominique Berset. N'ayant pas d'autres candidats, Monsieur Laurent Borgeaud accepte de fonctionner encore une année au sein de cette commission. La commission, élue sans avis contraire se compose donc de: MM. Mirko Bonfadelli, Michel Bally, Dominique Berset et Laurent Borgeaud.

Commission des finances : tout le monde se représente, soit : MM. Miche Corbaz, Jean Rossier, Jean-Claude Mounir et Claude Rapin. Ces quatre personnes sont élues, sans avis contraire.

3. **DIVERS**

Monsieur Samuel Morier demande à qui incombe l'entretien du giratoire à la sortie de BousSENS en direction de Bournens.

La syndique, Madame Stéphanie Borgeaud lui répond que s'agissant d'une route cantonale, l'entretien en incombe à l'Etat. la Municipalité va donc contacter le voyer.

Monsieur André Deppierraz se réfère au « BousSENS Infos » de juin 2012 et relève la demande formulée en page 5, sur l'archivage du jumelage pour le partage de photos, documents, etc. à transmettre au Greffe municipal de BousSENS ou à la Mairie pour les BousSinois de France.

Plus personne ne demanda la parole, la séance est clôturée à 20h50, suivie d'une verrée.

Le Président
Patrick Robert



La secrétaire
Danièle Rochat

